Partage des données et protection des renseignements personnels au sein des ESO : autoévaluation des capacités

[Version provisoire de l'outil 8 de la trousse d'outils sur la gestion de la protection des renseignements personnels et le partage des données]

(Dernière mise à jour : 3 novembre 2026)

Contexte

- Cet outil a initialement été proposé sous forme de sondage en ligne facultatif afin d'être rempli par les ESO (**un sondage par équipe**) lors d'un **appel organisé par l'équipe elle-même réunissant les responsables de la protection des renseignements personnels** (ou les responsables du partage des données et de la protection des renseignements personnels) de toutes les organisations membres. Une ESO pouvait choisir toute autre méthode appropriée pour regrouper les commentaires des responsables de la protection des renseignements personnels (p. ex. leur demander de remplir cette version Word du sondage et puis demander à une seule personne de remplir le sondage en ligne à partir des versions Word reçues). Nous demandions à chaque ESO de ne soumettre qu'un seul sondage en ligne.
- Nous mettons maintenant le sondage d'autoévaluation à la disposition des ESO sous forme d'outil pouvant être rempli en tout temps.
- Ce sondage vise à aider les ESO à mieux comprendre leurs capacités actuelles en matière de partage des données et protection des renseignements personnels (PDPRP), à cerner les possibilités d'amélioration et à orienter l'élaboration de futures ressources et mesures de soutien à la mise en œuvre en matière de PDPRP, notamment les suivantes :
  - des pages Web sur le site de RISE regroupant des liens vers toutes les ressources disponibles (comme celles énumérées au prochain point) ainsi que vers toutes les mesures de soutien à la mise en œuvre prévues (comme celles présentées dans les trois points suivants);
  - des trousses d'outils, comprenant à la fois des mises à jour de la trousse d'outils existante sur l'entente de partage des données (EPD) et l'élaboration d'une trousse d'outils sur la protection de la vie privée (p. ex. résumé en langage clair, matériel de formation et de sensibilisation, cadre de compétences fondé sur les rôles, matériel d'information à l'intention de la haute direction);
  - une série de séances virtuelles sans rendez-vous de 30 minutes;
  - une série d'ateliers de formation fondés sur des cas d'utilisation clinique et faisant appel à des champions du partage des données et de la protection des renseignements personnels;
  - une nouvelle communauté de pratique en ligne dans Quorum.
- Le sondage comprend 46 questions réparties dans quatre domaines :
  1. gouvernance et mesures habilitantes en matière de partage des données et protection des renseignements personnels à l'échelle du réseau (section A, neuf questions, plus une question conditionnelle selon les réponses précédentes)
  2. pratiques organisationnelles en matière de partage des données et protection des renseignements personnels, agrégées à l'échelle du réseau (section B, 11 questions, plus deux questions conditionnelles selon les réponses précédentes)
  3. facteurs organisationnels favorisant le partage des données et la protection des renseignements personnels : personnel, leadership, mesures de soutien et état de préparation, aussi agrégés à l'échelle du réseau (section C, 24 questions portant sur le personnel, le leadership, les mesures de soutien et l'état de préparation)
  4. contexte (section D; deux questions, dont une portant sur le pourcentage d'organisations membres ayant participé au processus visant à remplir le sondage).

- Le temps prévu pour remplir le sondage est de 25 à 30 minutes, bien que cette durée puisse varier selon le nombre et la diversité des organisations membres.

Section A : Gouvernance et mesures habilitantes en matière de partage des données et de protection des renseignements personnels (PDPRP) à l'échelle du réseau

#	Question	Échelle
A1	Votre Conseil de collaboration de l'ESO a-t-il tenu une ou plusieurs **discussions officielles** au sujet des obligations en matière de partage des données et protection des renseignements personnels (PDPRP)?	4 choix de réponse • Oui, il s'agit d'un point régulier à l'ordre du jour • Oui, à une ou deux reprises • En cours de planification • Non
A2	Votre Conseil de collaboration de l'ESO a-t-il approuvé un **engagement** explicite en matière de PDPRP?	4 choix de réponse • Oui, de façon complète et récemment • Oui, en partie et/ou il y a longtemps • En cours de planification • Non
A3	Votre ESO dispose-t-elle d'un **groupe de travail en PDPRP**, ou d'une instance équivalente intégrée à sa structure de gouvernance, comprenant des représentants des organisations membres?	4 choix de réponse • Oui, actif (p. ex. réunions régulières) et formel (p. ex. mandat documenté) • Oui, actif à certains moments et/ou informel • En cours de planification • Non
A4	Votre ESO utilise-t-elle des **mécanismes de suivi simples et légers** pour l'aider, ou aider ses organisations membres, à prioriser les capacités en matière de PDPRP qui gagneraient à être renforcées? *Exemples d'éléments pouvant faire l'objet d'un suivi : 1) les personnes-ressources en matière de PDPRP; 2) les politiques de PDPRP encadrant la collecte, l'utilisation, la divulgation, la conservation et la destruction des renseignements personnels sur la santé (RPS); 3) les outils numériques utilisés pour recueillir, utiliser, divulguer, conserver et détruire les RPS; 4) les mesures de protection des RPS (p. ex. contrôles d'accès aux installations, journalisation et alertes); et/ou 5) la formation du personnel et des fournisseurs sur le partage des données ainsi que sur la conformité aux exigences en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité.*	4 choix de réponse • Oui, actifs, formels et couvrant un large éventail d'éléments • Oui, actifs à certains moments, informels et/ou ciblés • En cours de planification • Non
A5	Votre ESO a-t-elle réalisé des **évaluations sommaires** des pratiques et des facteurs habilitants en matière de PDPRP auprès des organisations membres qui ne sont pas des dépositaires de renseignements sur la santé (DRS), afin de l'aider, ou d'aider ses	5 choix de réponse • Oui, de façon formelle et couvrant un large éventail d'éléments • Oui, de façon informelle et/ou ciblée • En cours de planification • Non

	organisations membres, à prioriser les capacités en matière de PDPRP qui gagneraient à être renforcées? *Exemples d'organisations membres qui ne sont pas des DRS : organismes de soutien communautaire, services sociaux, organismes en santé mentale et organismes de santé autochtones.*	• Sans objet (nous n'avons pas d'organisations membres qui ne sont pas des DRS)
A6	Lorsqu'une question, une demande ou un enjeu en matière de PDPRP concerne plusieurs organisations membres, existe-t-il un **processus** clair pour déterminer qui est responsable de coordonner la réponse? *Une question peut porter sur les mesures de protection des renseignements personnels, une demande peut provenir d'un patient souhaitant obtenir son dossier de santé auprès de plusieurs organisations de l'ESO, et un enjeu peut concerner un nouveau défi lié au partage des données.*	4 choix de réponse • Oui, de façon formelle (processus documenté et mis à l'essai) • Oui, de façon informelle • En cours de planification • Non
A7	Votre ESO ou l'une de ses organisations membres a-t-elle connu une **atteinte à la protection des renseignements personnels** ou un incident évité de justesse au cours des 12 derniers mois?	3 choix de réponse • Oui → voir A7b • Non • Préfère ne pas répondre
A7b	Si oui, un processus structuré d'intervention en cas d'atteinte à la protection des renseignements personnels a-t-il été suivi?	3 choix de réponse • Oui — un processus documenté a été déclenché et suivi • Oui — un processus a été élaboré ou « emprunté », puis suivi • Aucun processus structuré n'était en place au moment de l'incident
A8	Dans quelle mesure les leaders de votre ESO se disent-ils confiants que les obligations en matière de PDPRP sont actuellement respectées dans l'ensemble du réseau?	5 choix de réponse • Tout à fait confiants • Plutôt confiants • Neutres • Plutôt peu confiants • Pas du tout confiants • Incertains
A9	Quel est le principal défi en matière de PDPRP pour lequel votre ESO souhaiterait obtenir le soutien de Santé Ontario?	Réponse ouverte

Section B : Pratiques organisationnelles en matière de partage des données et de protection des renseignements personnels (PDPRP)

#	Question	Échelle
B1	Les organisations membres de votre ESO **partagent-elles** actuellement des renseignements personnels sur la santé (RPS) entre elles afin d'offrir des soins intégrés?	4 choix de réponse • Oui, de façon courante, dans la plupart ou l'ensemble des initiatives et pour la plupart ou l'ensemble des membres concernés • Oui, seulement dans le cadre de certaines initiatives et/ou pour certains membres concernés • En cours de planification • Non
B1b	Si oui, quels **types** de partage de données ont actuellement lieu au sein de votre ESO?	8 choix de réponse (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.) • Coordination des soins et aiguillage (p. ex. prévention et gestion des niveaux de soins, soins de santé et services sociaux) • Transitions entre les soins à domicile et les soins communautaires • Accès aux soins primaires et affiliation à un fournisseur ou à une équipe de soins • Prévention et prise en charge des maladies chroniques • Dépistage du cancer • Accès aux services de santé mentale et de traitement des dépendances • Analyses en santé de la population • Autre *(réponse ouverte)*
B2	Les organisations membres de votre ESO ont-elles conclu entre elles des **ententes de partage des données** (EPD)?	4 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des relations de partage actives • Oui, seulement pour certaines relations de partage • En cours de planification • Aucune EPD formelle n'est en place
B2b	Si oui, quels **types** d'EPD sont en place?	3 choix de réponse • EPD approuvée par l'ESO et adaptée au besoin • EPD propres à des projets particuliers • Combinaison des deux
B3	Les organisations membres de votre ESO ont-elles **examiné les avantages et les inconvénients** du modèle dans lequel un DRS agit comme mandataire et du modèle de fournisseur de réseau d'information sur la	4 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des initiatives et avec la plupart ou l'ensemble des membres concernés

	santé (FRIS) lorsqu'une ou plusieurs organisations membres agissent comme mandataires d'autres organisations membres afin de faciliter le partage de renseignements personnels sur la santé?	• Oui, seulement pour certaines initiatives et/ou avec certains membres concernés • En cours de planification • Non
B4	Les organisations membres utilisent-elles un **modèle dans lequel un DRS agit comme mandataire** pour le compte d'autres organisations membres?	4 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des initiatives et avec la plupart ou l'ensemble des membres concernés • Oui, seulement pour certaines initiatives et/ou avec certains membres concernés • En cours de planification • Non
B5	Les organisations membres utilisent-elles un **modèle de fournisseur de réseau d'information sur la santé (FRIS)** pour l'échange électronique de renseignements personnels sur la santé entre les organisations membres?	4 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des initiatives et avec la plupart ou l'ensemble des membres concernés • Oui, seulement pour certaines initiatives et/ou avec certains membres concernés • En cours de planification • Non
B6	Les organisations membres de votre ESO ont-elles désigné une **personne-ressource en matière de protection des renseignements personnels**?	4 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des membres • Oui, pour certains membres • En cours de planification • Non
B7	Les organisations membres de votre ESO disposent-elles de **politiques** et de procédures documentées en matière de protection des renseignements personnels et de gestion de l'information? *Par exemple :* • *politique de confidentialité;* • *politique d'utilisation acceptable des technologies;* • *politique de conservation et de destruction des documents;* • *politique ou plan d'intervention en cas d'atteinte à la vie privée.*	4 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des types de politiques et de procédures pertinents, et pour la plupart ou l'ensemble des membres • Oui, pour certains types de politiques et de procédures pertinents et/ou pour certains membres • En cours de planification • Non
B8	Les organisations membres de votre ESO disposent-elles d'une politique ou d'un programme de sécurité de l'information officiellement documenté, qui prévoit des **mesures de protection** physiques,	4 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des types de mesures de protection pertinentes, et pour la plupart ou l'ensemble des membres

	techniques et administratives visant à protéger les renseignements personnels sur la santé? *Par exemple :* • *contrôles d'accès aux installations et aux milieux de travail;* • *mesures de suivi et d'élimination sécuritaire des appareils;* • *contrôles de gestion des identités et des accès;* • *sécurité des terminaux;* • *journalisation et alertes;* • *segmentation du réseau;* • *pratiques établies pour gérer le refus ou le retrait du consentement;* • *pratiques établies d'évaluation et d'audit;* • *pratiques établies de gestion des risques liés aux fournisseurs.*	• Oui, pour certains types de mesures de protection pertinentes et/ou pour certains membres • En cours de planification • Non
B9	Les organisations membres de votre ESO offrent-elles une **formation sur le respect des exigences en matière de protection des renseignements personnels** à l'ensemble de leur personnel et de leurs fournisseurs dont les fonctions nécessitent un accès aux renseignements personnels sur la santé?	4 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des membres • Oui, pour certains membres • En cours de planification • Non
B10	Les organisations membres de votre ESO offrent-elles une **formation de sensibilisation à la sécurité de l'information** à l'ensemble de leur personnel et de leurs fournisseurs dont les fonctions nécessitent un accès aux renseignements personnels sur la santé? *Par exemple : sensibilisation à l'hameçonnage.*	4 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des membres • Oui, pour certains membres • En cours de planification • Non
B11	Les organisations membres de votre ESO demandent-elles à l'ensemble de leur personnel et de leurs fournisseurs de signer chaque année un **engagement de confidentialité** approprié?	4 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des membres • Oui, pour certains membres • En cours de planification • Non

Section C : Facteurs organisationnels **favorisant** le partage des données et la protection des renseignements personnels (PDPRP)

Personnel

#	Question	Échelle
CSt1	Les organisations membres de votre ESO disposent-elles de personnel qui comprend et reconnaît l'importance du **partage des données** dans un contexte de soins intégrés?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CSt2	Les organisations membres de votre ESO disposent-elles de personnel qui comprend et accepte **les obligations prévues par la Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS)** dans un contexte de soins intégrés?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CSt3	Les organisations membres de votre ESO disposent-elles de personnel capable de trouver le **juste équilibre** entre une approche consistant à « éviter de partager les données parce que c'est plus simple » (aversion au risque) et la nécessité de « trouver des moyens de partager les données afin de remplir nos responsabilités en matière de soins intégrés tout en respectant les obligations prévues par la LPRPS »?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CSt4	Les organisations membres de votre ESO disposent-elles de personnel ayant le temps et la capacité nécessaires pour mettre en place et maintenir **un projet ou une initiative** de partage des données dans le respect des obligations prévues par la LPRPS?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CSt5	Les organisations membres de votre ESO disposent-elles de personnel ayant accès aux **outils numériques** nécessaires pour partager les données dans le respect des obligations prévues par la LPRPS?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CSt6	Les organisations membres de votre ESO comptent-elles, au sein de leur personnel, des **champions** en PDPRP autres que la personne-ressource désignée en matière de protection des renseignements personnels?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non

Leadership

#	Question	Scale
CL1	Les organisations membres de votre ESO comptent-elles des leaders (cliniciens, gestionnaires ou membres de la gouvernance)* qui comprennent et reconnaissent l'importance du **partage des données** dans un contexte de soins intégrés?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CL2	Les organisations membres de votre ESO comptent-elles des leaders (cliniciens, gestionnaires ou membres de la gouvernance) qui comprennent et acceptent les **obligations prévues par la LPRPS** dans un contexte de soins intégrés?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CL3	Les organisations membres de votre ESO disposent-elles de leaders capables de trouver le **juste équilibre** entre une approche consistant à « éviter de partager les données parce que c'est plus simple » (aversion au risque) et la nécessité de « trouver des moyens de partager les données afin de remplir nos responsabilités en matière de soins intégrés tout en respectant les obligations prévues par la LPRPS »?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CL4	Les organisations membres de votre ESO comptent-elles des leaders (cliniciens, gestionnaires ou membres de la gouvernance) qui disposent du temps et de la capacité nécessaires pour superviser **un nouveau projet ou une nouvelle initiative** de partage des données dans le respect des obligations prévues par la LPRPS?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CL5	Les organisations membres de votre ESO comptent-elles, parmi leurs leaders, des **champions** en PDPRP autres que la personne-ressource désignée en matière de protection des renseignements personnels?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non

*****Un leader clinique peut notamment être un responsable d'une organisation de santé familiale, un leader de gestion peut être un directeur général ou un président-directeur général, et un membre de la gouvernance peut être un membre du Conseil de collaboration.

Mesures de soutien

#	Question	Échelle
CSu1	Les organisations membres de votre ESO ont-elles accès à des **modèles en matière de PDPRP** (p. ex. politiques et procédures,	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations

	conseils sur les mesures de protection, ententes de partage des données) qui peuvent être adaptés à leur organisation ou à un projet particulier?	• Oui, pour certaines organisations • Non
CSu2	Les organisations membres de votre ESO ont-elles accès à de la **formation en PDPRP** (p. ex. destinée au personnel, aux personnes-ressources en matière de protection des renseignements personnels et aux leaders) qui peut être adaptée à leur organisation ou à un projet particulier?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CSu3	Les organisations membres de votre ESO ont-elles accès à une **expertise juridique** pour des travaux ciblés, à un coût raisonnable?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CSu4	Les organisations membres de votre ESO ont-elles accès à une **expertise supplémentaire en PDPRP** pour des travaux ciblés, à un coût raisonnable?	3 choix de réponse • Oui, pour la plupart ou l'ensemble des organisations • Oui, pour certaines organisations • Non
CSu5	Les organisations membres de votre ESO privilégient-elles certains **formats** de formation et d'accès à l'expertise? *Veuillez noter que RISE offrira tous ces types de mesures de soutien à la mise en œuvre.*	• Page Web regroupant des liens vers toutes les mesures de soutien disponibles • Trousses d'outils (p. ex. résumé en langage clair, matériel de formation et de sensibilisation, cadre de compétences fondé sur les rôles, matériel d'information à l'intention de la haute direction) • Séances virtuelles sans rendez-vous de 30 minutes • Série d'ateliers de formation fondés sur des cas d'utilisation clinique et faisant appel à des champions en PDPRP • Publications et réponses aux publications dans une nouvelle communauté de pratique en ligne dans Quorum • Autre
CSu6	Y a-t-il certains **types d'organisations membres** qui bénéficieraient le plus des mesures de soutien?	• Fournisseurs de soins à domicile • Organismes communautaires et de services sociaux • Cliniques et équipes de soins primaires • Hôpitaux • Centres de soins de longue durée

		• Organismes en santé mentale et en dépendances • Organismes de santé autochtones • Ne sait pas • Autre (réponse ouverte)
CSu7	Y a-t-il certains **défis** qui gagneraient particulièrement à être abordés dans le cadre des mesures de soutien à la mise en œuvre prévues?	• Mobilisation des cliniciens en soins primaires • Inclusion des organisations membres qui ne sont pas des dépositaires de renseignements sur la santé (DRS) • Prise en compte des exigences liées à la souveraineté des données autochtones • Prise en compte des contraintes liées à la géographie nordique ou à l'accès dans les régions éloignées • Documentation des avantages pour les organisations membres • Compréhension de la méfiance et mesures pour y remédier • Recherche d'approches novatrices adaptées aux petites organisations • Obtention de l'engagement des leaders organisationnels • Autre (réponse ouverte)

État de préparation

#	Question	Échelle
CR1	Dans quelle mesure les organisations membres de votre ESO sont-elles prêtes à améliorer leurs **pratiques de partage des données** afin de soutenir la réalisation des livrables prévus dans l'entente de paiement de transfert et, plus largement, les objectifs de l'ESO en matière de soins intégrés?	4 choix de réponse • Prêtes à commencer dès maintenant • Besoin d'un peu d'orientation et de préparation • Besoin d'une préparation importante avant de pouvoir s'améliorer • Ne savent pas par où commencer
CR2	Dans quelle mesure les organisations membres de votre ESO sont-elles prêtes à améliorer leurs **pratiques en matière de protection des renseignements personnels** afin de soutenir la réalisation des livrables prévus dans l'entente de paiement de transfert et, plus largement, les objectifs de l'ESO en matière de soins intégrés?	4 choix de réponse • Prêtes à commencer dès maintenant • Besoin d'un peu d'orientation et de préparation • Besoin d'une préparation importante avant de pouvoir s'améliorer • Ne savent pas par où commencer
CR3	Dans quelle mesure les organisations membres de votre ESO sont-elles prêtes à utiliser un **modèle adaptable d'entente de partage des données** (élaboré par un cabinet juridique externe)?	4 choix de réponse • Prêtes à commencer dès maintenant • Besoin d'un peu d'orientation et de préparation

		• Besoin d'une préparation importante avant de pouvoir s'améliorer • Ne savent pas par où commencer
CR4	Dans quelle mesure les organisations membres de votre ESO sont-elles prêtes à utiliser les **outils de PDPRP** qui seront mis à leur disposition par RISE, en partenariat avec des experts juridiques et des praticiens du partage des données et de la protection des renseignements personnels? *Les exemples comprennent la trousse d'outils sur l'entente de partage des données récemment publiée (p. ex. FAQ et feuille de route pour les « nouveaux projets »), ainsi que la trousse d'outils sur la protection des renseignements personnels prévue.*	4 choix de réponse • Prêtes à commencer dès maintenant • Besoin d'un peu d'orientation et de préparation • Besoin d'une préparation importante avant de pouvoir s'améliorer • Ne savent pas par où commencer
CR5	Dans quelle mesure les organisations membres de votre ESO sont-elles prêtes à utiliser les **mesures de soutien à la mise en œuvre en PDPRP** qui seront mises à leur disposition par RISE, en partenariat avec des experts juridiques et des praticiens du partage et de la protection des données? *Les exemples de mesures de soutien à la mise en œuvre comprennent des séances sans rendez-vous de 30 minutes, des ateliers de formation de 60 minutes et une communauté de pratique en ligne.*	4 choix de réponse • Prêtes à commencer dès maintenant • Besoin d'un peu d'orientation et de préparation • Besoin d'une préparation importante avant de pouvoir s'améliorer • Ne savent pas par où commencer
CR6	Y a-t-il certains **types d'organisations membres** qui sont davantage prêts à s'améliorer?	• Fournisseurs de soins à domicile • Organismes communautaires et de services sociaux • Cliniques et équipes de soins primaires • Hôpitaux • Centres de soins de longue durée • Organismes en santé mentale et en dépendances • Organismes de santé autochtones • Ne sait pas • Autre (réponse ouverte)

Section D: Contexte

D1. Menu déroulant des ESO

#	Indicateur	Source
D	Région (Centre, Est, Nord-Est, Nord-Ouest, Toronto)	• Déterminé à partir de l'ESO sélectionnée
	Nombre d'organisations membres (1 à 10, 11 à 20, 20+)	• Déterminé à partir des données de Santé Ontario

D2. Pourcentage des organisations membres participant au sondage

#	Question	Échelle
D2	Environ quel pourcentage de vos organisations membres ont participé au processus visant à remplir le sondage?	5 choix de réponse • >80% • 60-79% • 40-59% • 20-39 • <20%

Merci d'avoir pris le temps de remplir l'autoévaluation des capacités des ESO en matière de PDPRP.

Page Web de RISE sur les ressources en matière de PDPRP :
https://www.mcmasterforum.org/fr/rise/soutenir-le-partage-des-donnees-et-la-protection-de-la-vie-privee/ressources-sur-le-partage-des-donnees-et-la-protection-de-la-vie-privee

Page Web de RISE sur les mesures de soutien à la mise en œuvre en matière de PDPRP :
https://www.mcmasterforum.org/fr/rise/soutenir-le-partage-des-donnees-et-la-protection-de-la-vie-privee/soutien-%C3%A0-la-mise-en-%C5%93uvre-du-partage-de-donn%C3%A9es-et-de-la-protection-de-la-vie-priv%C3%A9e

Référence suggérée: RISE. Partage des données et protection des renseignements personnels au sein des ESO : autoévaluation des capacités [outil 8 de la trousse d'outils sur la gestion de la protection des renseignements personnels et le partage des données]. Hamilton : McMaster Health Forum, 2026.

Note de RISE: Cet outil doit être consulté conjointement avec les autres outils de la trousse, ainsi qu'avec ceux de la trousse complémentaire sur les ententes de partage de données. RISE produit ses propres ressources (comme les synthèses RISE) pour soutenir l'apprentissage rapide et l'amélioration continue, tout en offrant un accès structuré aux ressources élaborées par d'autres partenaires et par le ministère. RISE bénéficie d'une subvention de Santé Ontario accordée au McMaster Health Forum. Les opinions, résultats et conclusions exprimés sont ceux de RISE et sont indépendants du ministère et de Santé Ontario. Aucune approbation par le ministère ou par Santé Ontario n'est voulue ni ne doit être inférée.



Ce travail est mis à la disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International license, laquelle autorise toute réutilisation, reproduction, adaptation ou transformation du matériel, sur quelque support ou format que ce soit, à des fins non commerciales uniquement, sous réserve de l'attribution appropriée au créateur.